

LE MAGAZINE #21

DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES TERRITOIRES

OCTOBRE 2019

Dossier

Réussir la transition
énergétique,

**C'EST N'OUBLIER
PERSONNE**

P. 11 À 17

En bref

PAGE 04



DREEV, la nouvelle filiale d'EDF pour le développement de solutions *Vehicle-to-Grid* ; Des autoroutes intelligentes et connectées en Wallonie ; EDF Renouvelables et Masdar réaliseront un parc éolien en Arabie saoudite ; EDF Pulse Croissance mise sur le *smart parking* avec Zenpark.

En direct des territoires

PAGE 06



Œuvrant de longue date pour promouvoir la maîtrise de l'énergie, le département de l'Hérault s'attache notamment à améliorer la performance énergétique et environnementale de son propre patrimoine immobilier. Une démarche exemplaire engagée avec Dalkia.

Dossier

Réussir la transition énergétique, c'est n'oublier personne

PAGES 11 À 17



En projet

PAGE 18



Dalkia assure la conception, la réalisation et se chargera de l'exploitation de la plateforme frigorifique du marché d'intérêt national (MIN) de Nice, deuxième marché de gros alimentaire en France, dont les travaux devraient débuter à la fin de l'année.



www.edf.fr/collectivites

Origine 2017 de l'électricité:

77% nucléaire, 10% énergies renouvelables, 8% gaz, 4% charbon, 1% fioul.
Indicateurs d'impact environnemental sur www.edf.com

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

LE MAGAZINE Une publication d'EDF. **Directeur de la publication:** Jean-Pierre Frémont – **Direction de la rédaction:** Sophie Andrieu, Fabrice Douillet, Cécile Menu – **Conception, rédaction, réalisation:** **WAT** - wearetogether.fr – 1907_00107 – **Crédits photo:** ORIS-Service ; Augustin Detienne ; Tristan Reynaud/SIPA ; Simon Borysko ; Michel Jolyot ; William Beaucardet ; David Queyrel ; Max Pillet ; photothèque EDF – **Contact magazine:** EDF Direction Collectivités – 20, place de La Défense – 92050 Paris La Défense Cedex – EDF S.A. Capital de 1 505 133 838 euros, divisé en 3 010 267 676 actions de 0,50 euro – 552 081 317 R.C.S. Paris – www.edf.fr



« La solidarité, c'est tout simplement l'ADN d'EDF »

Par Jean-Pierre Frémont,
directeur Collectivités d'EDF

Comment une entreprise comme EDF pense-t-elle la solidarité ?

Jean-Pierre Frémont La solidarité, c'est tout simplement l'ADN d'EDF. Et cela commence par la protection de nos clients, notamment les plus pauvres d'entre eux. C'est l'une de nos missions de service public.

EDF a toujours été impliquée dans l'accompagnement des populations fragiles. Et c'est l'honneur de notre société, face à des situations de grande précarité où l'essentiel est parfois en jeu, d'intervenir, voire d'aller plus loin que nos simples obligations réglementaires. Aux côtés des élus et de leurs services, l'action solidarité d'EDF doit passer par une compréhension fine des enjeux du territoire et la recherche de solutions adaptées à celui-ci ; c'est le sens de la mission que mène au quotidien l'ensemble de la filière « solidarité » d'EDF.

Évoquer la solidarité, c'est aussi une injonction à comprendre le monde qui nous entoure.

Comment ne pas faire le lien avec l'actualité récente et la crise qui a secoué notre pays, à l'heure où la facilité voudrait que l'on oppose transition écologique et transition sociale ?

Nous ne pouvons opposer la transition écologique et énergétique à la question sociale. C'est d'ailleurs sur ces deux piliers – solidarité territoriale et bas carbone – que doit reposer notre action collective.

Cette crise économique et sociale peut d'ailleurs être une opportunité historique de conjuguer les intérêts des plus modestes avec la transition écologique, tant il est vrai que les fractures sociales recoupent les fractures écologiques.

C'est toute la réflexion que nous menons autour des questions de sobriété carbone : comment mieux consommer ? Comment inciter à des comportements plus vertueux ? Comment réduire notre empreinte pour protéger l'environnement ?

C'est ainsi qu'EDF se doit aussi d'envisager cette question de la solidarité.

Que fait une entreprise comme EDF pour faire vivre concrètement la solidarité dans les territoires ?

J.-P. F. Vous le découvrirez au fil de ces pages ! EDF est résolument engagée dans des actions volontaires en lien avec les acteurs de la solidarité dans les territoires, qu'ils soient élus locaux, agents des collectivités, travailleurs sociaux, membres d'associations caritatives et humanitaires ou encore bailleurs sociaux. Notre action est protéiforme. Mais nous pourrions la décliner en deux grandes thématiques : accompagner et innover.

D'abord l'accompagnement, au travers duquel EDF mobilise ses collaborateurs – près de 300 experts sur le territoire ! – afin qu'ils apportent des solutions concrètes et adaptées aux clients en difficulté. Je pense, bien sûr, à l'aide au paiement des factures d'énergie – via le chèque énergie mis en place par l'État depuis 2018 – ainsi qu'à la contribution d'EDF dans l'aide apportée par les collectivités territoriales, au travers des Fonds de Solidarité pour le Logement (FSL) pour le paiement des factures d'énergie des ménages précaires.

L'innovation, ensuite. C'est par l'innovation sociale que nous tenons le pari de la prévention. Je pense naturellement à la lutte contre la précarité énergétique autour de l'aide à la rénovation thermique ou encore à nos outils pédagogiques sur les bonnes pratiques de maîtrise de l'énergie pour les plus fragiles.

L'Atelier Énergie et Territoires d'EDF a consacré son *think tank* à la solidarité territoriale et vient de publier un livre blanc. Pourriez-vous nous en dire quelques mots ?

J.-P. F. Par les travaux de l'Atelier Énergie et Territoires, EDF veut laisser la part belle à l'intelligence collective et à la réflexion.

Tout au long de son dernier cycle d'étude, les membres du comité scientifique de notre *think tank* se sont interrogés sur les solidarités à imaginer dans nos territoires en mutation, à la fois connectés et en recherche d'autonomie. Ils se sont demandé comment réduire le creusement des inégalités dont la précarité énergétique est l'un des facteurs majeurs d'aggravation.

À chacune des mailles du territoire, de l'État jusqu'à la commune, les notions de transversalité, de coordination, de travail en réseau et de politique de prévention ont surgi des débats comme autant de pistes à explorer.

Je ne peux que vous inviter à lire ce livre blanc*, véritable outil de réflexion et de prospective sur la question.

Pour un énergéticien, tout cela interroge... La question de la solidarité se pose aussi devant l'évolution de



Jean-Pierre Frémont

notre modèle de production. La société et notre environnement font état d'attentes nouvelles en termes de décentralisation, d'autonomie, d'autosuffisance, de foisonnement d'unités de production.

Ces tendances, qui se rencontrent bien sûr dans beaucoup d'autres domaines, renvoient aussi à nos métiers de production d'électricité, souvent interpellés sur les opportunités de décentralisation. Ces nouvelles valeurs interrogent le système électrique français, construit autour de la solidarité, de la péréquation, de l'interconnexion et de moyens de production largement centralisés.

Cet enchevêtrement entre énergie centralisée et énergie décentralisée... et la nécessaire solidarité entre les systèmes de production nous interpellent. C'est l'avenir énergétique du pays et des territoires, dont il est ici question. C'est un défi que nous allons collectivement devoir relever. ●

* À consulter sur le site :

<https://www.edfvilleddurable.fr/atelierenergieetterritoires/>

“Nous ne pouvons opposer la transition écologique et énergétique à la question sociale. C'est sur ces deux piliers – solidarité territoriale et bas carbone – que doit reposer notre action collective.”

EDF au grand rendez-vous de l'innovation VivaTech



Plus de 124 000 visiteurs venus du monde entier à la rencontre de 13 000 start-up : le salon Viva Technology, qui s'est tenu du 16 au 18 mai à Paris, a battu de nouveaux records !

Partenaire historique de l'événement, EDF a renforcé sa visibilité en parrainant deux espaces phares de cette quatrième édition.

Le premier, Discovery by EDF, accueillait les innovations de 40 jeunes pousses – pour bon nombre d'entre elles, accompagnées par EDF Pulse, le réseau innovation du groupe EDF –, notamment une démonstration du premier jeu de football par la pensée et un combat de robots.

Le deuxième espace, Robot Park by EDF, mettait en scène huit robots dernier cri, utilisés, par exemple, dans le domaine de la santé ou de l'agriculture raisonnée.

Des autoroutes intelligentes et connectées en Wallonie

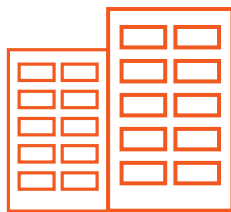
Le consortium LuWa, composé de Citelum et Luminus, deux filiales du groupe EDF, et de CFE et DIF va piloter la conception, la modernisation, le financement, la gestion et la maintenance de l'éclairage des grands axes (auto)routiers de Wallonie. Ce « Plan Lumières 4.0 », réalisé sous forme d'un partenariat public-privé (PPP), prévoit la rénovation des infrastructures du réseau en LED, soit environ 100 000 points lumineux, durant les quatre premières années du contrat avec l'objectif, à terme, de 76 % d'économies d'énergie. Les points lumineux seront équipés de divers capteurs pour moduler l'intensité de l'éclairage en fonction du trafic, des travaux et des conditions météo et feront des autoroutes wallonnes les premières autoroutes connectées d'Europe.



Le premier parc éolien d'Arabie saoudite

L'Arabie saoudite confie la réalisation de son parc éolien de Dumat Al-Jandal à un consortium constitué d'EDF Renouvelables et de Masdar, société d'Abou Dabi spécialisée dans les énergies renouvelables. D'une capacité de 400 MW, ce parc sera le premier d'Arabie saoudite et le plus puissant du Moyen-Orient. Il bénéficie d'un contrat de vente d'électricité d'une durée de vingt ans. Symbole de l'engagement du Royaume en faveur du développement des énergies renouvelables, ce projet permet à EDF Renouvelables de s'installer sur le marché des ENR dans le pays.

60 %



d'économies d'énergie dans les bâtiments tertiaires à l'horizon 2050, c'est l'objectif fixé par le décret tertiaire du 23 juillet 2019. Promulguée fin 2018, la loi ELAN a inscrit au Code de la construction et de l'habitation l'obligation de réduire la consommation énergétique des bâtiments tertiaires. Ce nouveau décret est entré en vigueur le 1^{er} octobre et vient fixer les conditions d'application de cette mesure.

Plus d'informations sur www.edf.fr/collectivites

DREEV : un nouvel atout sur le marché du *smart charging*

En mai dernier, à l'occasion de l'EVS (Electric Vehicle Symposium), EDF a lancé une nouvelle filiale, DREEV. Le cœur de métier de cette entreprise, créée avec la start-up californienne NUVVE, est le développement de solutions *Vehicle-to-Grid* (V2G), qui constitue le volet à la fois le plus innovant et le plus prometteur du *smart charging*. Le *smart charging* désigne les technologies visant à optimiser la charge ou la décharge d'un véhicule électrique de façon efficace et économique. Le pilotage de la charge des véhicules électriques se fait majoritairement en contrôlant le moment et la vitesse de la charge, depuis le réseau électrique vers le véhicule. Grâce aux technologies V2G, l'énergie accumulée dans les batteries des véhicules électriques peut aussi servir à réalimenter un bâtiment, un quartier ou le système électrique quand ces derniers en ont besoin. DREEV compte à son actif plusieurs victoires commerciales en France. En cohérence avec le plan mobilité électrique du groupe EDF, cette nouvelle petite coentreprise a déjà l'ambition de déployer plusieurs centaines de bornes V2G dès cette année.



Le groupe EDF mise sur le *smart parking* avec Zenpark



Les cofondateurs de Zenpark, premier opérateur de parkings automatisés d'Europe.

EDF Pulse Croissance – le fonds d'investissement et incubateur du groupe EDF – a mené, notamment aux côtés de la RATP, une levée de fonds de 10 millions d'euros au capital de Zenpark, premier opérateur de parkings partagés connectés d'Europe. Cette start-up a développé une application mobile pour proposer à tous les automobilistes des places non utilisées situées dans des parkings privés. Aujourd'hui, Zenpark réunit 1 000 parkings connectés et 200 000 clients. Cette levée de fonds devrait lui permettre de consolider sa position de leader et d'accélérer la croissance de son activité de *smart parking*, c'est-à-dire de parkings connectés et intelligents nativement intégrés dans l'infrastructure des bâtiments.

« Nous sommes convaincus que le *smart parking* va être un catalyseur de la mobilité électrique et va naturellement s'intégrer à la chaîne de mobilité urbaine », explique William Rosenfeld, président-directeur général et cofondateur de Zenpark.





Hérault

Quand le patrimoine public gagne en efficacité énergétique

Œuvrant de longue date pour promouvoir la maîtrise de l'énergie, le département de l'Hérault s'attache notamment à améliorer la performance énergétique et environnementale de son propre patrimoine immobilier. Zoom sur une démarche exemplaire engagée depuis 2017 avec Dalkia, filiale du groupe EDF.

La performance énergétique du patrimoine public est l'une des grandes orientations de la politique environnementale du département de l'Hérault, qui agit depuis de nombreuses années pour réduire les consommations et limiter les émissions de gaz à effet de serre à l'échelle de son territoire.

Sa démarche s'est réaffirmée et renforcée dans le cadre du schéma directeur de l'énergie mis en place en 2014, dont un axe fort est la rénovation énergétique des bâtiments administratifs de la collectivité.

Le bilan préalablement réalisé en la matière est à l'origine des objectifs inscrits dans l'appel d'offres lancé par le département de l'Hérault : réduire de 20 % la consommation énergétique et les émissions de CO₂ de ses principaux sites. À l'issue d'un dialogue compétitif, un contrat de performance énergétique (CPE) a été signé avec Dalkia, filiale du groupe EDF, en août 2017. Conclu pour une durée de huit ans, ce CPE toutes énergies s'appuie sur un investissement de 2,5 millions d'euros de travaux pour améliorer la performance énergétique et environnementale de l'Hôtel du département, du lieu culturel Domaine d'O, des archives Pierresvives et de la Maison des sports.

Des solutions innovantes et ambitieuses

Situé sur le Domaine d'Alco, l'Hôtel du département comprend plusieurs bâtiments qui disposaient auparavant chacun de leur propre système de chauffage. Ils sont désormais maillés par un réseau de chaleur et de froid renouvelables, alimenté par un champ de 80 sondes géothermiques, d'une profondeur de 150 mètres. C'est une solution flexible, à laquelle sera également raccordée en 2020 l'extension « Alco 2 », dont la construction s'achève cette année. Elle permet aussi de climatiser progressivement tous les bureaux, la plupart ne l'étant pas jusque-là. 580 m² d'ombrières photovoltaïques installées sur le parking administratif complètent le dispositif. L'électricité ainsi produite est auto-consommée et alimente notamment des bornes de recharge de véhicules électriques. « D'autre part, près de 3 000 sources lumineuses ont été remplacées par un éclairage LED », précise Guillaume Chanussot, Directeur Commercial de l'agence Languedoc-Roussillon de Dalkia.

Sur le site des archives Pierresvives, une géothermie sur champ de sondes a également été mise en place pour l'alimentation en chaud et froid. « Les solutions mises en œuvre sur tous



REPÈRES

— **70 %** des besoins couverts par des énergies renouvelables et locales (géothermie et solaire).

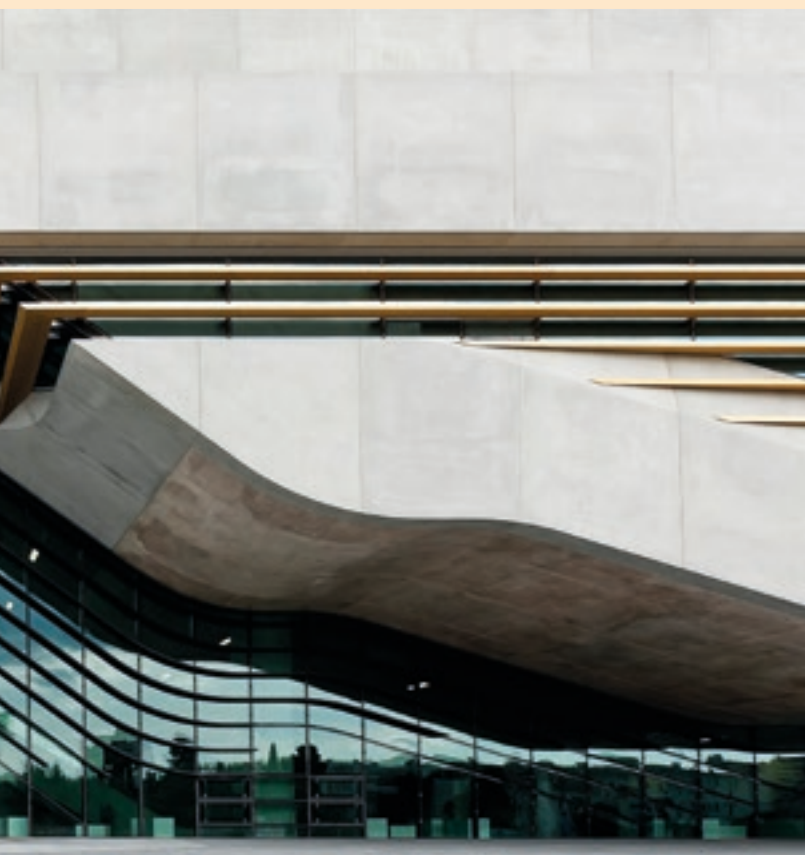
— **26 %** de baisse sur les consommations annuelles de gaz et d'électricité.

— **288** tonnes de CO₂ évitées par an, soit l'équivalent de 225 voitures retirées de la circulation.

les sites concernés par le CPE sont particulièrement ambitieuses, non seulement en termes d'économie d'énergie, mais aussi d'énergies renouvelables », commente Guillaume Chanussot.

Des engagements forts

L'engagement de Dalkia va au-delà des objectifs fixés dans l'appel d'offres du département : la collectivité bénéficie désormais d'une baisse significative des consommations annuelles de gaz et d'électricité de ses grands sites. Des résultats obtenus notamment grâce au pilotage numérique de la performance énergétique de l'ensemble des installations, garantissant une gestion optimisée des consommations à partir du *Dalkia Energy Savings Center* (DESC). De plus le mix géothermie/panneaux photovoltaïques couvre 70 % des besoins par des énergies renouvelables locales. À l'issue de travaux menés sur sites occupés sur une année, les résultats de ce projet – soutenu par la région Occitanie/Pyrénées-Méditerranée et l'ADEME dans le cadre du Fonds Chaleur – sont bien au rendez-vous. ●



À Pierresvives, sur le site qui accueille les archives départementales, la mise en place d'une géothermie sur champ de sondes a permis de réduire de 25 % la consommation d'énergie et les émissions de CO₂.

CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE EN INTERNE

Une campagne de sensibilisation a été mise en place pour relayer auprès des usagers des bâtiments concernés l'ambition des actions engagées : visite des installations techniques lors de l'inauguration, information dans le journal interne du département, rédaction d'articles pédagogiques sur le thème des énergies renouvelables et du développement durable pour le site Internet, réalisation d'affiches, de flyers et de stickers écogestes. Le département a également formé un réseau d'ambassadeurs internes sur la base du volontariat. Ceux-ci disposent notamment d'un petit cube connecté qui, selon la face sur laquelle on le pose, mesure la situation de confort ou d'inconfort ressentie en termes de température, d'hygrométrie et de luminosité. Mobiles d'un bureau à un autre par l'intermédiaire des ambassadeurs, ces cubes GreenMe® sont une précieuse source de données à partir desquelles la gestion énergétique des locaux peut être ajustée, au cas par cas, par les équipes opérationnelles présentes sur le site. À l'accueil de l'Hôtel du département, un écran connecté affiche en temps réel les consommations énergétiques du site et les économies réalisées grâce au CPE, ainsi que des conseils d'écogestes pour rendre tous les agents parties prenantes de la démarche. Près de la moitié des 5 000 agents du département travaillent à cet endroit.



Le cube connecté GreenMe® mesure en continu la température, l'humidité, la luminosité et monitorise le confort au travail des agents du département.

3 questions à Kléber Mesquida,

président du conseil départemental de l'Hérault

Quelles sont les ambitions du département en matière de transition énergétique ?

Le patrimoine départemental représente 570 000 m² de bâtiments, parmi lesquels deux sites emblématiques – Alco et Pierresvives, qui abritent respectivement l'Hôtel du département et les archives – qui totalisent à eux seuls 82 000 m². Nous avons entrepris d'améliorer la performance énergétique et environnementale de ces grands sites très énergivores. Notre schéma directeur de l'énergie mis en place en 2014 a inscrit son ambition dans le cadre du Grenelle de l'environnement, puis dès 2015 dans celui de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

Pourquoi le choix d'un contrat de performance énergétique, qu'en attendez-vous ?

Nous avons lancé une consultation sous forme de dialogue compétitif, avec un cahier des charges précis sur les objectifs à atteindre : moins 20 % de consommation énergétique et d'émission de GES. En combinant géothermie et énergie solaire, la réponse de Dalkia dépasse notre ambition : 27 % d'économie d'énergie et 48 % de réduction d'émission

de CO₂ pour l'Hôtel du département, et 25 % de réduction de consommation et d'émission à Pierresvives. Sur ces deux bâtiments emblématiques qui représentent une forte part de nos surfaces de plancher, on constate déjà les premiers résultats. Les travaux réalisés réduisent considérablement notre facture énergétique et les émissions de gaz à effet de serre, tout en améliorant le confort des lieux de travail de nos agents. Grâce aux économies réalisées, les 2,5 millions d'euros investis seront amortis au terme des huit ans du contrat. Le principe du CPE est une relation gagnant-gagnant pour le département comme pour Dalkia, qui est intéressée aux résultats.

Comment s'articule la collaboration entre le département et Dalkia ?

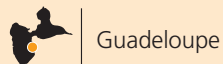
Dalkia a conçu et réalisé les travaux, maintient l'exploitation des systèmes mis en place et garantit la performance énergétique pendant toute la durée du CPE. Nous établissons des relevés contradictoires des consommations pour constater leur réduction. Le montant de notre facture énergétique est établi dans le cadre fixé par le contrat.



Valence

Un nouveau centre aqualudique

En décembre prochain, les Valentinois disposeront d'un nouveau centre aqualudique : l'Épervière. Sur une surface de 6 000 m², ce site offrira différents espaces : bassins, balnéo, sauna, hammam, salle de sport, espace de jeux extérieurs et simulateur de glisse. Dalkia Smart Building, filiale de Dalkia, du groupe EDF, s'est vu confier la réalisation de l'ensemble des lots techniques de ce centre comprenant le chauffage, la ventilation, la déshumidification, la récupération de chaleur sur le traitement d'air, la production de chaleur et d'eau chaude sanitaire par géothermie... La filiale aura également en charge la gestion technique du bâtiment.



Guadeloupe

À l'école de la biodiversité

Dans le cadre d'un projet pédagogique et éco-citoyen, EDF Archipel Guadeloupe et l'association École de la Mer ont inauguré une aire marine éducative sur le littoral Est de Grande Terre. À l'initiative de ce projet, deux enseignantes d'une école qui ont choisi d'éduquer leurs élèves de CM1/CM2 au développement durable en les plaçant au cœur des dispositifs d'acquisition des connaissances, de prises de décision et d'actions en faveur de la protection du milieu marin. L'Agence française pour la biodiversité ou encore les parents d'élèves de l'école sont également partenaires de la mise en œuvre et de l'aboutissement de ce projet. Pour EDF en Guadeloupe, ce partenariat répond à une ambition régionale dans le cadre de l'initiative nationale « Act4nature », qui est de lancer une approche positive de la biodiversité.

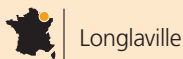


Lille

Un bâtiment 100 % BIM



Bouygues Construction a confié à Dalkia Smart Building la réalisation du lot CFO/CFA (courant fort/courant faible) de Biotope, un bâtiment de bureaux de 30 000 m² qui accueillera le siège de la Métropole européenne de Lille en 2020. Conçu et réalisé entièrement en BIM, un processus permettant de modéliser via une maquette numérique les installations techniques du bâtiment, cet immeuble flexible et modulable sera situé en plein cœur d'Euralille. Sur ce projet, Dalkia Smart Building, filiale de Dalkia du groupe EDF, intervient notamment au niveau de la sécurité du bâtiment (détection incendie et intrusion, système d'alarme, contrôle d'accès en temps réel...), du câblage et de l'installation de systèmes d'éclairage et de chauffage rayonnant.



Longlaville

Jusqu'à 30 % d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux

Depuis le 1^{er} janvier 2019, Dalkia, filiale du groupe EDF, assure, pour une durée de huit ans, l'exploitation et la maintenance des treize bâtiments communaux (hôtel de ville, groupes scolaires, complexes sportifs...) de Longlaville, en Meurthe-et-Moselle. Ce contrat d'exploitation et de maintenance s'applique à la fois aux installations thermiques, aérauliques et électriques. Il permet d'ores et déjà de générer plus de 10 % d'économie d'énergie sur les consommations thermiques de ces bâtiments et jusqu'à 30 % sur l'électricité. « Avec ce nouveau contrat, la gestion énergétique des bâtiments communaux de la ville entre dans une ère nouvelle, a déclaré Jean-Marc Duriez, le maire de la ville. Longlaville illustre ainsi sa volonté d'être une ville dynamique et innovante en matière de performance énergétique. »



Naissance d'un site énergétique innovant et bas carbone

3 questions à
Jérôme Tacconet,
 directeur du Campus de l'Espace



Le 8 mars dernier, le Campus de l'Espace et EDF ont signé un accord de partenariat.

Dans quelle logique ce rapprochement'inscrit-il ?

Berceau de l'industrie spatiale et aéronautique européenne, le Campus de l'Espace propose aujourd'hui une offre d'expertises et de compétences liées à l'industrie de pointe. Il s'appuie pour cela sur des leaders mondiaux industriels dans les domaines de l'aéronautique, du spatial, de la sûreté, du numérique et de l'énergie. Le partenariat avec EDF vise à évaluer les enjeux d'une énergie propre en testant les technologies les plus prometteuses et en faisant de notre site un lieu de démonstration pour les territoires.

Quelles seront les solutions technologiques expérimentées ?

La filiale Citelum va programmer et piloter l'éclairage public grâce à des capteurs de présence et

d'intensité lumineuse installés sur les candélabres. Izivia, quant à elle, installera des bornes de recharge pour véhicules électriques en vue de mener une étude de faisabilité associant une centrale solaire à un système de batteries zinc-air. Nous accueillerons, par ailleurs, un bâtiment témoin produisant et stockant sa propre électricité renouvelable. Vernon sera, enfin, le site pilote du Li-Fi, une solution permettant de transmettre des informations par une succession de signaux lumineux ultrarapides et imperceptibles à l'œil nu.

EDF intervient aussi dans un cluster. De quelle manière ?

La raison d'être de cette organisation est d'associer tous les partenaires de la formation et de l'industrie opérant sur le Campus de l'Espace en vue de partager les compétences, réduire les coûts et améliorer la compétitivité grâce à la construction et au partage d'infrastructures communes. EDF a pris la présidence de la commission « Énergie » au sein de ce cluster et jouera un rôle de partenaire pédagogique dans le domaine de l'énergie auprès des écoles installées sur le Campus.



12 000

C'est le nombre de visiteurs qui ont découvert les sites industriels du groupe EDF partout en France, les 15 et 16 juin derniers. Les Journées de l'industrie électrique EDF, organisées chaque année, sont l'occasion d'appréhender les enjeux du mix énergétique, à travers la visite de centrales hydrauliques, solaires ou nucléaires comme la centrale de Chooz (*ci-dessus*).

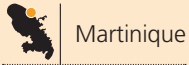


Auvergne-Rhône-Alpes



Des économies d'énergie de pointe

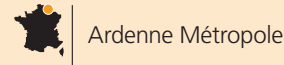
Dans le cadre de l'expérimentation Smart Electric Lyon, la médiathèque Lucie Aubrac a réduit sa consommation d'électricité et apporté un supplément de confort à ses usagers. Ce bilan a convaincu la collectivité d'équiper l'hôtel de ville de plusieurs comptages pour identifier les pistes d'économie. Une approche étendue, depuis juin 2019, à une cinquantaine d'autres sites – groupes scolaires, infrastructures sportives, etc. – pour une durée de trois ans. Le nouveau contrat va permettre de comparer des bâtiments de même typologie, d'effectuer des analyses approfondies sur les plus énergivores et de généraliser les actions déployées avec succès sur les premiers sites. De quoi réduire rapidement la facture énergétique de la collectivité.



Martinique

Un nouveau parc éolien de 14 MW

Après la mise en service de la centrale Galion 2 d'Albioma offrant 40 MW de biomasse, la Martinique a inauguré en janvier 2019 un nouveau parc éolien de 14 MW implanté sur son territoire. De quoi faire passer la part des énergies renouvelables de l'île à 25 % cette année, contre 7 % en 2017 ! Portée par la société Grand Rivière Eolien Stockage Service (GRESS), dont EDF PEI (Production Électrique Insulaire) est actionnaire majoritaire, l'installation comporte sept éoliennes avec système anticyclonique couplées à un système de stockage, qui fourniront 37 GWh par an d'une électricité verte, soit 2,5 % de la production d'électricité de l'île. Éolien, solaire et géothermie en faveur de la programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE) pour 2023.



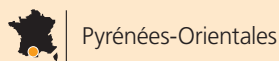
Ardenne Métropole



Pour un territoire bas carbone

Au travers d'un accord-cadre de partenariat, la communauté d'agglomération Ardenne Métropole et EDF s'engagent pour un territoire bas carbone, innovant, créateur d'emplois et solidaire. Les deux partenaires affichent leur volonté commune d'agir autour de deux thèmes majeurs : la transition énergétique et le soutien au développement économique du territoire. La transition énergétique passe, notamment, par la préservation du mix énergétique territorial bas carbone mariant nucléaire, hydraulique, éolien, solaire et le développement de projets de production d'ENR valorisant les ressources du territoire. Parmi les exemples, la valorisation de la récupération de la chaleur des fours de la fonderie PSA, un projet mené avec Dalkia, filiale du groupe EDF, pour étendre le réseau de chaleur de la ville. EDF va également contribuer à la création de filières de formation d'excellence et soutenir la recherche, comme le projet porté par Helliogreen Technologies d'une vis d'Archimède conçue pour produire de l'énergie sur les petites chutes d'eau.

Suivez-nous sur **Twitter !** 



Pyrénées-Orientales

Un centre hospitalier moins énergivore

Situé à Thuir, dans les Pyrénées-Orientales, le centre hospitalier Léon-Jean Gregory prévoit une économie sur ses consommations de gaz. Cette performance sera rendue possible grâce à différentes actions menées par Dalkia, chargée pour six ans de l'exploitation des installations thermiques, de la production d'eau chaude sanitaire, de vapeur et de froid. Au programme : la gestion énergétique des équipements raccordés au DESC de Dalkia et les panneaux solaires thermiques. Le périmètre du contrat comprend également une vingtaine de bâtiments annexes du centre hospitalier, ainsi que deux EHPAD.



Réussir la transition
énergétique,
**C'EST N'OUBLIER
PERSONNE**

P. 11 à 17



Précarité énergétique : urgence sociale sur enjeu climatique

Pour que la facture énergétique n'aggrave pas les situations de fragilité sociale, EDF travaille depuis plus de 30 ans aux côtés des pouvoirs publics, des collectivités territoriales et des acteurs sociaux dans la lutte contre la précarité énergétique. À l'heure où la loi de transition énergétique pour la croissance verte affirme un droit à l'accès pour tous à l'énergie au regard des ressources des ménages, où en est-on ? Éléments de réponse à travers ce dossier.

Partie prenante des stratégies de développement durable et de lutte contre le réchauffement climatique, la transition énergétique n'est pas seulement un sujet environnemental. C'est aussi une question économique et sociale sur laquelle il faut embarquer tout le monde, y compris les plus fragiles, pour réussir. S'éclairer, se chauffer, vivre dans un logement sain, se déplacer : ces droits élémentaires confèrent à l'énergie le statut de bien de première nécessité. Pourtant, un tiers des ménages français ont restreint leur chauffage en 2018 pour minimiser leurs charges, 15 % déclarent avoir souffert du froid dans leur logement au cours de l'hiver (baromètre 2018 du médiateur national de l'énergie) et 10 % ont des difficultés à payer leurs factures d'énergie. À travers ces chiffres, comment appréhende-t-on la précarité énergétique ? « C'est lorsque les revenus et les conditions d'habitat d'un ménage ne lui permettent pas de satisfaire ses besoins en énergie, notamment de chauffage », répond Isolde Devalière, chef de projet précarité énergétique à l'Observatoire national de la précarité énergétique (ONPE). Cette structure, présidée et pilotée par l'ADEME, affine depuis 2012 les données statistiques et qualitatives en la matière pour mieux cerner la problématique, sensibiliser les acteurs concernés et étayer les décisions publiques.

Des situations préoccupantes

L'indicateur du taux d'effort énergétique fixe le seuil de la précarité à plus de 8 % des revenus des ménages consacrés au paiement de la facture énergétique du

logement. Cela concerne 11,6 % des ménages en 2017 – soit 6,7 millions de personnes – contre 14,5 % en 2013. Un recul imputable à une météo plus clémente et aux sensibles améliorations de la qualité du parc de logements, lesquelles sont à poursuivre et à intensifier, mais qui ne doit pas masquer l'augmentation du montant médian des impayés de factures énergétiques, passé de 600 à 789 euros entre 2007 et 2017, selon le Secours catholique. « *Les ménages modestes des territoires urbains semblent les plus exposés, mais le phénomène n'épargne pas les zones rurales* », commente Isolde Devalière. Outre la situation géographique, la vulnérabilité plus élevée dans certains territoires s'explique par le niveau de revenu, la superficie et le type de logement, sa période de construction et l'énergie utilisée.

3,3 millions de ménages parmi les plus modestes dépensent plus de 8 % de leurs revenus pour payer la facture énergétique du logement. (SEEIDD 2018)

1,3 million de clients bénéficiaires du service « accompagnement énergie » en 2018.

Information et rénovation comme leviers de prévention

Pour aider ses clients les plus fragiles à réduire leurs dépenses par des économies d'énergie et à prévenir les difficultés, EDF déploie conseils pratiques, outils pédagogiques et actions de terrain. Le service « accompagnement énergie » diffuse les écogestes (par exemple, un degré de moins dans une pièce, c'est jusqu'à 7 % d'économie sur la facture d'électricité), propose des modes de paiement adaptés et oriente vers les services sociaux et les dispositifs d'aide. « *Notre ambition est d'informer toutes les populations, aux côtés des acteurs publics et associatifs* », souligne Guillaume Flachat, directeur de l'action territoriale d'EDF Collectivités. Ateliers écogestes organisés par les équipes solidarité d'EDF en partenariat avec les CCAS*, les conseils départementaux et le milieu associatif, distribution d'ampoules LED avec les Restaurants du Cœur ou encore formation des volontaires d'Unis-Cité pour qu'ils sensibilisent les foyers des quartiers populaires : l'action est menée au plus près de ceux qui en ont besoin.

La rénovation de l'habitat est l'autre levier de prévention activé par EDF afin d'éradiquer les « passoires thermiques » de nombreux logements. EDF est à ce titre partenaire de plusieurs grands programmes : depuis 2011, le Groupe est engagé auprès de l'Anah dans « Habiter mieux », qui a permis de rénover 310 000 logements occupés par des ménages précaires. De 2018 à 2020, EDF apporte 6,3 millions d'euros au programme « Toits d'abord » de la Fondation Abbé Pierre, centré sur la construction et



FAPE-EDF : DES DONS CRÉATEURS D'EMPLOIS

Lutter contre la précarité énergétique, c'est aussi agir en faveur de l'insertion socioprofessionnelle des personnes en difficulté : depuis plus de 20 ans, le Fonds agir pour l'emploi (FAPE) d'EDF soutient des structures sociales et solidaires créatrices d'emplois. Géré collégialement avec les organisations syndicales, le FAPE invite salariés et retraités du Groupe à faire des dons, abondés à 200 % par l'entreprise. En 2017, la générosité de 13 000 donateurs a ainsi rassemblé 2,3 millions d'euros pour cofinancer près de 300 projets. Chaque année, les projets soutenus par le FAPE EDF génèrent ou consolident quelque 3 500 emplois sur tout le territoire, dans une dynamique d'intérêt général : recyclage, mobilité inclusive, maraîchage biologique... En partenariat avec France Active, réseau associatif d'aide à l'entrepreneuriat, le FAPE agit autour de trois programmes : les quartiers prioritaires de la ville, les zones de revitalisation rurale et les jeunes de moins de 26 ans.



Un bus transformé en appartement mobile permet de sensibiliser les populations aux économies d'énergie.

LE PASS SIMPLIFIE LA MISSION DE 25 000 TRAVAILLEURS SOCIAUX

Depuis maintenant cinq ans, le portail d'accès au service solidarité (PASS) développé par EDF simplifie la mission des travailleurs sociaux au quotidien. 25 000 utilisateurs travaillant au sein des conseils départementaux, des CCAS, des structures de médiation sociale et d'association caritative se sont approprié cette plateforme d'échanges en ligne avec les conseillers solidarité d'EDF.

« Les trois quarts de nos contacts passent maintenant par ce canal, c'est simple, rapide et sécurisé », témoigne Charlène Tutin, conseillère solidarité EDF Grand Est. Chaque entité utilisatrice désigne un référent qui habilite sa structure et ses utilisateurs sur le portail, puis chacun sécurise ses échanges par un identifiant et un mot de passe, afin de protéger ses données personnelles et les données sensibles relatives aux clients démunis. Accessible à tout moment, le PASS permet de déposer directement les demandes d'aide en ligne, d'effectuer des mises à jour et de suivre en temps réel l'évolution des dossiers en cours d'instruction.

« Poser une question en ligne prend à peine cinq minutes et notre conseiller solidarité EDF répond très rapidement.

Un gain de temps précieux dans l'organisation de mon travail au quotidien », confirme Valérie Rousseau, au service habitat logement de la mairie de Nancy.

Dès qu'une demande d'aide est ouverte en ligne, le conseiller solidarité met le dossier client sous protection : « Il n'y aura ni coupure de courant, ni relance de facture pendant deux mois, le temps d'instruire le dossier, explique Charlène Tutin.

Et pour les cas complexes ou les urgences, nous demeurons toujours disponibles par téléphone ». Le PASS est aussi un outil de traçabilité et d'archivage des dossiers, qui restent visibles sur le portail pendant six mois. Enfin, c'est un outil d'information : les travailleurs sociaux peuvent y suivre des actualités nationales et régionales sur les dispositifs solidarité. Le fonctionnement de la plateforme est intuitif, mais si besoin, les correspondants solidarité EDF assurent aux utilisateurs une formation initiale à sa prise en main.

la réhabilitation de logements. Et avec la nouvelle offre « Mon chauffage durable », une prime de 5500 euros aide les ménages les plus modestes à remplacer leur chaudière au fioul, au gaz ou au charbon par une pompe à chaleur et à réduire ainsi leur facture énergétique et leur empreinte carbone. Enfin, EDF a développé une offre permettant aux bailleurs sociaux d'améliorer la performance thermique du parc locatif tout en réduisant les charges énergétiques. Dans ce cadre, 165 000 logements sociaux ont été rénovés. « Nous travaillons aussi avec l'organisme de formation des bailleurs sociaux, l'AFPOLS, à la mise en place d'une formation spécifique sur la transition énergétique pour les salariés de l'habitat social », indique Guillaume Flachat.

Accompagnement et aide de proximité avec les structures de médiation

Pour les clients en difficulté, EDF s'attache en priorité à ne pas laisser les factures impayées s'accumuler pendant l'hiver. Pour identifier les meilleures solutions, les conseillers clients, les conseillers Solidarité et tous les partenaires impliqués s'emploient à maintenir un dialogue continu avec eux. L'ancrage territorial d'EDF permet de décliner localement des

partenariats noués avec les grandes associations humanitaires – Secours catholique, Croix-Rouge française, Fondation Abbé Pierre, Secours Populaire Français... – et les structures et associations de médiation sociale (PIMMS). Aux côtés de 150 structures de médiation sociale partout en France, EDF s'est impliquée dans plus de 135 000 dossiers de médiation en 2018. Un travail de proximité afin d'agir au plus tôt pour trouver des solutions adaptées. Au-delà du relais vers les dispositifs publics d'aide au paiement (FSL, chèque énergie), les équipes solidarité d'EDF élaborent au quotidien des plans d'apurement pour les clients en difficulté. Face au défi de la précarité énergétique, EDF teste aussi en permanence des solutions complémentaires les unes des autres, telles que le don d'énergie par des clients à la Fondation Abbé Pierre via l'espace en ligne EDF & Moi. Concrètement, le donateur visualise le nombre d'heures d'éclairage, de chauffage que le montant de son don permettra d'offrir aux bénéficiaires. EDF peut également s'appuyer sur son département R&D et ses recherches prospectives sur des appareils énergétiquement sobres. ●

* Centre communal d'action sociale.

Aux côtés de 150 structures de médiation sociale partout en France, EDF s'est impliquée dans plus de 135 000 dossiers de médiation en 2018. Un travail de proximité afin d'agir au plus tôt pour trouver des solutions adaptées.



Prévention : la pédagogie itinérante d'un appartement malin

Sensibiliser prioritairement les habitants du parc social et les publics scolaires aux écogestes, telle est la vocation de « Mon Appart' Éco-Malin » (MAEM), un mobil-home recyclé en logement pédagogique qui a sillonné l'Aude, le Gard, l'Hérault et les Pyrénées-Orientales pendant trois ans. Coup de projecteur sur une action très concrète.

Décliné d'une première initiative lancée en 2014 par EDF en région PACA, le projet MAEM a démarré en Languedoc-Roussillon en 2016. Objectif : prévenir la précarité énergétique à l'aide d'actions de sensibilisation aux économies d'énergie et aux écogestes. Sous l'impulsion de la direction Collectivités, territoires et solidarité Méditerranée d'EDF, l'ADEME, l'association d'action sociale Gammes et Occitanie Méditerranée Habitat se sont associés à la démarche. Le principe est simple : toutes les pièces d'un appartement sont figurées sur les parois d'un mobile-home, équipements électroménagers compris, et des pistes concrètes indiquées pour comprendre et maîtriser les consommations domestiques. Un animateur adapte la visite en fonction des publics accueillis, de façon ludique et interactive, avec des vidéos explicatives, des quiz ou encore un jeu de l'oie des écogestes pour les enfants. « La clé du succès, c'est la volonté des acteurs locaux de s'investir dans la démarche », commente Marilène Combes, manager pôle Solidarité EDF Méditerranée. Chaque opération MAEM est un projet de quartier ou de territoire ponctuel, qui embarque dans une dynamique de coanimation bailleurs sociaux, établissements scolaires, collectivités, associations, structures de médiation et entreprises pour s'adapter à une population très demandeuse.

Un record de fréquentation

Dès 2016, l'OPHPM, principal opérateur d'habitat social sur l'agglomération Perpignan Méditerranée, s'est ainsi emparé du concept pour l'accueillir à trois reprises dans différents quartiers. D'abord sur deux sites du PNRU*, puis, en octobre 2018, le MAEM a été accolé à la maison de quartier du Bas Vernet, dont deux salles ont permis de mieux accueillir les groupes scolaires. Avec l'expérience des deux précédentes opérations, l'OPHPM a mobilisé institutions, professionnels du bâtiment, de l'action sociale, de l'énergie, de l'eau et du tri des déchets, de manière transverse. Et cette action en réseau a rencontré une vive adhésion : près de 700 personnes ont été accueillies sur une douzaine

de jours. « Certains visiteurs sont même revenus chaque jour pour glaner de nouveaux conseils », témoigne Pascal Vidal, correspondant solidarité EDF. Le dispositif est d'autant plus attrayant qu'il est assorti de don de petits équipements, tels que les ampoules LED offertes par EDF. Afin de relayer le concept sur le long terme, EDF Solidarité décline maintenant « Mon Appart' Éco-Malin » sous forme de jeu : la MAEM Box qui propose les mêmes activités de sensibilisation en miniature pour des ateliers écogestes animés par les travailleurs sociaux auprès des familles qu'ils accompagnent. Et bientôt la version digitale ! ●

* Programme national de rénovation urbaine (PNRU).

« Mon Appart' Éco-Malin » en Occitanie a accueilli, depuis 2016, 9 000 visiteurs lors de 328 journées d'animation.



“Agir pour minimiser les charges locatives, en priorité les factures énergétiques”

70% des 7300 logements gérés par l'OPHPM sont en quartier prioritaire et les trois quarts de nos locataires perçoivent les APL. Nous sommes soucieux de remédier à ces trop nombreuses situations de fragilité sociale, mais les bailleurs n'ont pas les moyens de baisser le montant des loyers. Le seul levier pour atténuer les difficultés financières de nos occupants est d'agir pour minimiser leurs charges locatives, prioritairement leurs factures énergétiques.

Les opérations MAEM menées sur trois quartiers ont répondu, dans ce sens, à un réel besoin d'information. Nous avons relayé le dispositif auprès de tous les partenaires de l'OPHPM pour amplifier cette initiative qui, au-delà de son impact économique et environnemental, crée du lien social dans les quartiers. En 2018, en lien avec l'association Médiance 66, nous avons largement associé écoles, collèges et lycées à l'opération, pour ouvrir largement la réflexion des jeunes sur les questions d'énergie, d'eau, de réduction des déchets, de qualité de l'air et de consommation responsable. Des enfants venus dans le cadre scolaire sont d'ailleurs revenus au MAEM avec leurs parents. Le travail d'information en amont et l'implication des animateurs sur place ont indéniablement contribué au succès de cette action pédagogique.

Dominique Beraud,
directrice de la gestion locative
Office Public de l'Habitat Perpignan
Méditerranée

PIMMS mobile : une expérimentation bretonne concluante

Acteurs incontournables de la médiation sociale, notamment dans l'accompagnement des clients fragiles, une soixantaine de PIMMS* à travers la France facilitent l'accès des populations aux services publics et aux droits sociaux. EDF est partenaire de longue date de ces structures qui réunissent des entreprises délégataires de service public, des collectivités locales d'implantation, l'État et les habitants.

Près de 12 000 personnes par an sont reçues au PIMMS de Quimper Cornouaille, basé dans un quartier prioritaire. « 90 % résident aux alentours », précise son directeur, Nyam Fomekong. Mais la précarité n'est pas qu'un phénomène urbain. « En zone rurale, élus et citoyens expriment un fort besoin de services publics et de médiation sociale », confirme Nicolas Feron, correspondant solidarité d'EDF sur trois départements bretons et trésorier du PIMMS de Quimper depuis 2007. D'où l'idée de créer un PIMMS mobile pour aller à la rencontre de cette demande et repousser l'isolement.

Keolis a fourni un minibus, EDF et le conseil départemental une contribution financière. L'implication de tous les partenaires du PIMMS a permis d'aménager le véhicule à moindre frais avec

un point numérique en accès libre et un bureau de confidentialité pour l'accueil de médiation. Le 18 septembre 2018, l'inauguration du PIMMS mobile rassemblait, sur la place de Quéménéven, les acteurs du projet et la population locale. Jusqu'en mars 2019, le minibus est revenu tous les quinze jours dans ce village d'un millier d'habitants à une vingtaine de kilomètres de Quimper, et s'est aussi installé au même rythme à Plogonnec, autre commune rurale du secteur.

Au cours de ces six mois, 170 personnes ont été accueillies sur les deux communes et près de 1 200 demandes d'ordre administratif, économique ou social ont été traitées. Environ 20 % des questions posées concernent l'énergie, notamment la marche à suivre pour obtenir des aides au paiement. C'est

l'occasion d'expliquer au cœur des territoires l'utilisation du chèque énergie et d'entamer des médiations autour des impayés de factures énergétiques. En milieu rural, se rendre dans un PIMMS indépendant de toute institution, c'est moins impressionnant et plus discret que d'aller demander une aide en mairie, souligne Nicolas Feron. Le PIMMS mobile peut aussi participer à créer du lien social dans des communes rurales parfois désertées et fournir une aide précieuse aux personnes qui subissent la fracture numérique. D'autres territoires manifestent leur intérêt pour une telle initiative, dont les frais de structure sont modestes en regard du service apporté. ●

* Point information médiation multiservices (www.pimms.org).



Aide au paiement : participer aux dispositifs publics et les relayer

En matière d'aide au paiement, EDF s'engage à l'échelle nationale aux côtés de tous les acteurs publics et sociaux. Et sur le terrain, ses correspondants solidarité tiennent un rôle de premier plan dans la mise en œuvre des dispositifs des pouvoirs publics.



Les aides départementales du Fonds solidarité logement (FSL), versées suite au dépôt d'une demande et de critères précis sont de montant différent selon les départements, et constituent un dispositif de proximité complémentaire du dispositif national du chèque énergie, attribué automatiquement avec un montant moyen de 200 euros. Ces deux leviers d'aide au paiement des factures constituent des solutions personnalisées pour apurer les impayés des clients les plus démunis.

Des conventions locales pour le FSL

Depuis 30 ans, aux côtés des conseils départementaux, des collectivités, des métropoles et des différents services sociaux, EDF a noué un partenariat actif avec le FSL, dont elle est le premier contributeur après les collectivités territoriales. En 2018, elle a apporté 21,6 millions d'euros à ce dispositif dont les aides financières ont soutenu plus de 127 000 familles clientes d'EDF, notamment pour le paiement des dépenses d'énergie.

« Cette enveloppe nationale de contribution est répartie en fonction des situations locales, dans le cadre de conventions signées annuellement avec les conseils départementaux », explique Michel Mariel, correspondant solidarité du Nord-Pas-de-Calais. Chaque collectivité publique accorde des aides après

examen en commission des dossiers de demande. « Être partenaire du FSL permet d'échanger avec les autres acteurs publics et sociaux sur les situations des personnes en difficulté, tout en veillant aussi à la sécurisation des données de nos clients », commente Michel Mariel.

Déploiement du chèque énergie

Attribué sous conditions de ressources et adressé par l'État aux bénéficiaires une fois par an, le chèque énergie est assorti de protections associées : gratuité des frais de mise en service de l'électricité ou du gaz naturel, abattement de 80 % sur les interventions suite à un impayé et maintien de la puissance souscrite en période de trêve hivernale.

« Testé dès 2016 dans le Pas-de-Calais, le système est maintenant bien rodé, précise Michel Mariel. Mais 20 % des bénéficiaires n'utilisent pas ces avantages dans le délai de validité d'un an. Informer est essentiel. » Affiches, flyers, tutoriels sur Youtube et diaporama appuient les formations dispensées par les correspondants solidarité EDF.

« Dans le Nord-Pas-de-Calais, j'ai animé 79 réunions pour plus de 800 travailleurs sociaux en 2018 », témoigne Michel Mariel. Et à distance, les conseillers solidarité expliquent le mode d'emploi du chèque énergie aux clients auparavant bénéficiaires des tarifs sociaux. ●

3 questions à Joëlle Martinaux, présidente de l'UNCCAS



Quel est le fondement du partenariat historique entre l'UNCCAS et EDF ?

L'UNCCAS et EDF agissent ensemble depuis plus de dix ans contre la précarité énergétique. Les impayés d'énergie restent malheureusement l'un des principaux motifs de demande d'aide facultative adressée aux CCAS. Ceux-ci sont naturellement concernés par l'information, l'accompagnement et la solvabilisation des habitants de leur commune confrontés à ces difficultés tant économiques que sociales. Pour mettre en œuvre des leviers d'action efficaces, échanger avec les fournisseurs d'énergie est primordial.

Comment se traduit ce partenariat sur le terrain ?

EDF est l'un des premiers partenaires des CCAS sur leur territoire en matière d'énergie. Les correspondants solidarité sont très impliqués et à l'écoute dans les échanges sur le traitement des impayés. En plus des contacts via le portail PASS EDF, le maintien du dialogue téléphonique est apprécié pour les situations complexes. Au-delà du traitement des situations individuelles, nos partenariats vont plus loin : actions de sensibilisation à la maîtrise

de l'énergie, mise à disposition de kit d'écogestes et formations des travailleurs sociaux, notamment sur le déploiement du chèque énergie.

Quel premier bilan tirez-vous de la généralisation du chèque énergie ?

Après la période d'expérimentation, les CCAS ont fait remonter des critiques sur l'impact réel du dispositif : exclusion de facto de certains bénéficiaires, manque de communication, mauvaise compréhension du dispositif et de son fonctionnement, impact limité sur le budget des ménages... Certaines de ces remarques semblent avoir été entendues : l'élargissement à plus de bénéficiaires avec le rehaussement du revenu fiscal de référence ou l'augmentation du montant du chèque énergie vont dans ce sens. De même, la voie ouverte par décret, fin 2018, à l'étude d'une automatisation des droits associés au chèque énergie est intéressante. Le dispositif du chèque énergie apporte une aide non négligeable.

Quelles solutions pour lutter contre la précarité énergétique ?

11,6%

des Français sont en situation de précarité énergétique, c'est-à-dire qu'ils consacrent plus de 8 % de leurs revenus pour payer la facture énergétique du logement. (SEEIDD 2018)

Les aides financières nationales



5,8 millions de ménages

ont reçu un **chèque énergie** en 2019.

(Ministère de la Transition écologique et solidaire 2019)



52 268 ménages

ont rénové leur logement grâce au programme **Habiter Mieux**

en 2017.
(Anah 2017)



157 962 ménages

ont bénéficié du **fonds solidarité logement (FSL)** pour l'aide au paiement des factures d'énergie en 2015.

(Ministère de la Cohésion des territoires 2018)



279,0 TWh cumac

ont été délivrés entre janvier 2016 et septembre 2018 dans le cadre des **certificats d'économie d'énergie** « précarité énergétique ».

(Ministère de la Transition écologique et solidaire 2018)

L'accompagnement d'EDF



Près de **300 experts solidarité**

Des conseillers solidarité

qui travaillent en étroite collaboration avec les services sociaux afin de rechercher des solutions concrètes d'accompagnement pour résorber durablement les difficultés de paiement des clients.

Des correspondants solidarité

qui portent la politique solidarité d'EDF et sont le contact privilégié des collectivités, des associations caritatives et structures de médiation sociale en matière de lutte contre la précarité énergétique.

1,3 million de clients

ont bénéficié du service « accompagnement énergie » en 2018.



95% des travailleurs sociaux

sont satisfaits de l'action d'EDF en 2019 (vs 89 % en 2016).

92% des dirigeants des structures sociales

considèrent EDF comme un acteur crédible et légitime de la lutte contre la précarité énergétique.

94% des travailleurs sociaux

pensent que les conseillers solidarité font le maximum pour trouver des solutions.

Les taux représentent le cumul des réponses « tout à fait d'accord » et « plutôt d'accord » (Étude mandatée par EDF auprès des travailleurs sociaux et des dirigeants des structures sociales, en 2019).

Plus-value énergétique pour le futur MIN de Nice

Dans le cadre du projet de transfert du Marché d'intérêt national de Nice, Dalkia assure la conception, la réalisation et l'exploitation de la plateforme frigorifique en conciliant performances environnementale et économique.

Créé en 1861, le MIN (Marché d'intérêt national) de Nice est le deuxième marché de gros alimentaire en France après celui de Rungis. Il rassemble plus de 80 producteurs dont l'activité génère un chiffre d'affaires annuel de l'ordre de 252 millions d'euros, ainsi que des milliers d'emplois.

La mairie et la Métropole Nice Côte d'Azur ont pris la décision de déménager ce lieu sur la commune de La Gaude (06), à une vingtaine de kilomètres de son emplacement actuel afin de relancer les filières agricole et horticole en rapprochant le MIN des zones de production.

Pour mener à bien le projet de conception et de construction, qui porte sur deux bâtiments couvrant une surface de 37 000 m² de plancher, la formule du partenariat public-privé a été retenue. Le groupement d'entreprises lauréat associe un investisseur, Exterimmo, filiale à 100 % de la Caisse des Dépôts, et un sponsor industriel, Bouygues Bâtiment Sud-Est. Cet acteur prend en charge le financement des travaux, soit 67 millions d'euros, ainsi que la construction et la maintenance des bâtiments.

L'une des particularités du futur MIN tient à l'importance des contraintes liées au respect des conditions d'ambiance et de disponibilité des installations électriques.

Une autosuffisance du bâtiment estimée à 65 %

L'entrée en jeu de la filiale d'EDF a conduit à orienter le projet vers une solution compatible avec les critères

d'éligibilité au label Flexgrid – le programme de déploiement des systèmes énergétiques intelligents de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Dans le détail, l'exploitant aura recours à du stockage de froid combiné à une production photovoltaïque en autoconsommation.

L'ensemble fonctionnera grâce à un dispositif de géothermie sur nappe qui équilibrera les échanges froids et chauds sans rejeter de chaleur dans l'atmosphère. L'ajustement de la production et de la consommation en temps réel sera assuré par un *smart grid*.

Autre levier d'économie d'énergie et de réduction des émissions de CO₂ : la possibilité de transférer une partie



de l'énergie produite par les installations du MIN vers la ZAC de La Baronne, en cours de développement sur des parcelles adjacentes.

Les travaux devraient débuter à la fin de l'année pour une livraison aux alentours de septembre 2021. Dalkia assurera ensuite l'exploitation du lot énergie pour une durée de 30 ans. ●

Le nouveau MIN de Nice, deuxième marché de gros alimentaire en France, se déploiera sur une emprise de 13 hectares, dont trois dédiés à la préservation de la biodiversité. Équipés d'un système *smart grid*, les bâtiments auront recours aux énergies renouvelables pour la production de leurs besoins frigorifiques.

UNE SOLUTION GREEN & GRID PILOTÉE PAR DALKIA

Pour ce projet mené sous la forme d'un partenariat public-privé, la ville de Nice a retenu la candidature d'un groupement d'entreprises qui associe Exterimmo, Bouygues Bâtiment Sud-Est, Bouygues Energies et Services, Linkcity, Nicolas Michelin & Associés, ABC Architectes Jean-Philippe Cabane, Cedre, Diagobat, FL Conseil, et Dalkia, filiale du groupe EDF.

Au sein du groupement, Dalkia a en charge :

- la conception-réalisation de l'ouvrage énergie ;
- la réalisation des travaux de distribution primaire chaud-froid, des installations électriques haute tension, de panneaux photovoltaïques en autoconsommation ;
- la conduite et la maintenance de l'ensemble pendant 32 ans.



REPÈRES

3,6 MW,
c'est la puissance
de la future centrale
de production
frigorifique d'une
capacité de stockage
de froid de 1 MWh.

9 700 m²,
c'est la superficie
de la future centrale
de production
photovoltaïque.



 EDF Collectivités

LE MAGAZINE

BULLETIN D'ABONNEMENT GRATUIT

Ce magazine vous intéresse et vous n'êtes pas abonné(e).
EDF Collectivités vous propose de le recevoir gratuitement
chaque trimestre en renvoyant ce bulletin complété à EDF Collectivités
– 20, place de La Défense – 92050 Paris La Défense Cedex.

Nom

Prénom

Organisme

Fonction

Adresse

Code postal Ville.....

Courriel

FAISONS POUSSER L'ÉLECTRICITÉ DANS LES JARDINS.

Panneaux solaires, valorisation des déchets, géothermie... Le groupe EDF développe des solutions qui permettent aux collectivités de révéler le potentiel énergétique de leur territoire.

Devenons l'énergie qui change tout.



Rejoignez-nous sur [edf.fr/energie-locale](https://www.edf.fr/energie-locale)

L'énergie est notre avenir, économisons-la !